

Michel Beaud et Daniel Latouche, *L'art de la thèse*, Montréal, Boréal, 1998, 169 p.

Denis Monière

Numéro 14, automne 1988

Sport et politique et Le NPD

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Monière, D. (1988). Compte rendu de [Michel Beaud et Daniel Latouche, *L'art de la thèse*, Montréal, Boréal, 1998, 169 p.] *Politique*, (14), 201–204.
<https://doi.org/10.7202/040614ar>

Michel Beaud et Daniel Latouche, *L'art de la thèse*, Montréal, Boréal, 1988, 169 p.

De nombreux étudiants ont appris à leurs dépens qu'une thèse ne s'improvise pas ou encore ne s'écrit pas au fil de la plume et faute de suivre une méthode rigoureuse, ils ont dû abandonner leur projet. Une thèse est essentiellement un exercice qui obéit à un rituel initiatique par lequel l'impétrant réussit à démontrer qu'il maîtrise la démarche scientifique et qu'il peut administrer une preuve.

Normalement, avant de se lancer dans cette aventure intellectuelle, une personne avisée devrait consulter son directeur de recherche sur les règles à suivre. À défaut de le faire, il pouvait aussi jusqu'à présent consulter certains ouvrages en langue anglaise. Aux États-Unis, il existe une longue tradition éditoriale des «How to do...» qui ont codifié ces règles de la rédaction universitaire.

Ces livres pratiques ne visent certes pas à prendre la place du directeur mais décrivent la façon de délimiter et de planifier le travail scientifique. Tout professeur engagé activement en recherche suit un protocole, mais il ne l'explique pas nécessairement dans son travail de direction de recherche. Comme l'indiquait M. Polanyi, la connaissance de l'homme de science est dans une large mesure tacite et il n'est pas toujours préoccupé par la transmission des méthodes et techniques du travail scientifique (Voir *Personal Knowledge*, Londres, Routledge and Keagan Paul, 1973) Le directeur de recherche peut pécher par présomption et considérer la technique de construction d'une thèse comme déjà acquise par le thésard. Il préférera alors concentrer son attention sur l'objet proprement dit de la recherche plutôt que sur les modalités de rédaction.

À cet égard, *L'art de la thèse* remplit cette fonction conseil. Les auteurs ont repris pour l'essentiel les procédures décrites dans les manuels américains en les adaptant aux exigences particulières des universités françaises et québécoises. Il y a en effet deux versions de ce livre : une version matrice écrite par Michel Beaud publiée il y a deux ans sur le marché français et une version «améliorée» pour reprendre un qualificatif cher à Maurice Duplessis rédigée par Daniel Latouche qui a ajouté quatre nouveaux chapitres aux onze initiaux.

Ce genre de livre est à la fois utile et pernicieux. Il est d'abord utile parce qu'il expose de façon systématique les étapes de la construction d'une recherche scientifique. Il peut à cet égard conforter l'étudiant dans son entreprise. On y trouve des conseils sur la façon de choisir un sujet, de définir une problématique, de communiquer avec son directeur de recherche. En plus d'indiquer la façon de prendre ces décisions fondamentales, les auteurs explicitent une multitude de détails techniques : comment réunir la documentation, comment présenter les citations, les références, comment utiliser intelligemment l'ordinateur, comment faire des fiches de lecture, comment préparer sa soutenance etc. Nous

déplorons toutefois une lacune au chapitre du travail bibliographique où les auteurs ont omis de citer deux sources très utiles à notre avis: la *Bibliographie internationale des sciences sociales* et les différents abstracts en sciences sociales.

Un index thématique aurait été aussi fort utile pour retrouver rapidement une information précise sans avoir à relire l'ensemble d'un chapitre.

S'il faut recommander la lecture de ce livre aux étudiants, il faut aussi les mettre en garde contre une certaine désinvolture à l'endroit des critiques et commentaires du directeur de recherche. Les auteurs écrivent en effet: «Le plus souvent, il vous suffira de reformuler quelques phrases et d'ajouter quelques titres pour satisfaire tout le monde» (p. 35) Ce conseil ne rendra pas service à tous ceux qui le prendront au pied de la lettre. Ce livre contient donc certaines opinions qui ne font pas l'unanimité de la communauté universitaire. Dans la mesure où il sera accrédité, il pourra devenir pernicieux en légitimant des points de vue controversés. Par exemple, nous ne sommes pas d'accord avec les auteurs lorsqu'ils conseillent aux étudiants d'entreprendre leur travail de recherche à la fin de leur scolarité (p. 20), de ne pas choisir les séminaires ou les cours en fonction de leur sujet de thèse (17) et de prendre dix-huit mois pour rédiger un mémoire de maîtrise (p. 20). Puisque Daniel Latouche affirme p. 8 que les Québécois se caractérisent par l'improvisation et le laisser aller, il estime sans doute ce délai raisonnable. Mais nous ne sommes pas obligés de partager son opinion sur «l'essence québécoise» ni sur la faible articulation entre la scolarité et le projet de thèse.

Plus sérieusement, nous avons été étonné de constater que les auteurs ont évacué toute discussion épistémologique. Cet oubli s'explique sans doute par le souci de ne pas déplaire, de ne pas prendre parti en faveur des inductivistes, des falsificationnistes ou des relativistes, ce qui aurait forcément réduit le marché potentiel pour un tel livre. Mais une présentation même succincte des

principales perspectives épistémologiques aurait permis à l'étudiant de se situer et de mieux définir sa problématique et sa démarche de recherche.

Denis Monière
Université de Montréal